

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES
PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS
LES REGIONS DE SEGOU, MOPTI ET SIKASSO
(10 AU 19 JANVIER 2020)**



Janvier 2020

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
I. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
A- Région de Ségou.....	5
Projet d'Appui à la Filière Halieutique (PAFHa).....	5
B- Région de Mopti	11
Projet Appui Filière Halieutique au Mali (PAFHa).....	11
C- Région de Sikasso.....	19
Projet d'aménagement en 2x2 voies de la traversée de la ville de Sikasso	20
II- PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....	24
III. DIFFICULTES, RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	26
Projet d'aménagement en 2x2 voies de la traversée de la ville de Sikasso	26
CONCLUSION	28
ANNEXES	29

INTRODUCTION

Du 10 au 19 janvier 2020, s'est déroulée une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd), dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics dans les Régions de Ségou, Mopti et Sikasso suivant l'Ordre de mission N° 0009/MEF-SG du 06 janvier 2020.

L'équipe de la mission était composée de :

- Monsieur Cheick Oumar GUINDO, Planificateur, Chef de la mission ;
- Madame Haidara Mariam DIAKITE, DNPd;
- Monsieur Bakary DIAKITE, Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Mines et Energie ;
- Monsieur Souleymane KABORE, Représentant de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) de Ségou ;
- Monsieur Amadou NIARE, Directeur DRPSIAP de Mopti ;
- Monsieur Souleymane DOUMBIA, DRPSIAP de Sikasso ;
- Monsieur Yaya KONATE, Chauffeur.

Ladite mission s'inscrit dans le cadre du programme annuel de suivi de 100 projets et programmes d'investissements publics au Mali de la DNPd au titre de l'année 2019.

L'objectif visé par la DNPd à l'issue de cet exercice est d'une part, de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière des projets et programmes d'investissements publics visités et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances et d'autre part, de recueillir et publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali.

Les résultats attendus de la présente mission sont :

- l'état d'exécution physique et financière des P/P visités est mieux connu ;
- les contraintes à la bonne marche des P/P visités sont identifiées ;
- les suggestions et recommandations appropriées sont formulées à l'attention des autorités compétentes pour prise de décision.

La liste des P/P visités par Région se présente comme suit :

Région de Ségou

- 3137-Projet Appui Filière Halieutique au Mali

Région de Mopti

- 3137-Projet Appui Filière Halieutique au Mali

Région de Sikasso

- 3099 Aménagement traversée de la ville de Sikasso.

Les TDR de la présente mission, la liste des personnes rencontrées et des marchés signés par signé figurent respectivement aux niveaux des annexes n°1, n°2 et n°3 du présent rapport, qui est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission ;

- II. Principaux enseignements tirés de la mission ;
- III. Difficultés rencontrées, suggestions, recommandations et propositions de solutions ;
- IV. Annexes.

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

A- Région de Ségou

Dans la région de Ségou le Projet d'Appui à la Filière Halieutique (PAFHa a fait l'objet de visite.

Projet d'Appui à la Filière Halieutique (PAFHa)

Le Mali a de grandes potentialités halieutiques grâce au réseau hydrographiques (fleuves Niger et Sénégal et affluents, lacs et mares).

Cependant, depuis plus d'une décennie, on constate une réduction progressive des ressources halieutiques à cause : (i) du changement climatique (exogène) et (ii) des mauvaises pratiques de pêche et de traitement du poisson (endogène).

Une des priorités du Ministère de l'Elevage et de la Pêche est la satisfaction des besoins des populations en protéines animales. D'où la nécessité de préserver et de valoriser les produits de la pêche et de développer la pisciculture. La mise en œuvre du Projet d'Appui à la Filière Halieutique (PAFHa) s'inscrit dans ce cadre.

L'objectif global du PAFHa est de « Contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali ». Son objectif spécifique consiste à « Améliorer les revenus par un appui au développement de la filière halieutique ». Pour ce faire, le PAFHa vise à aboutir aux 3 résultats suivants : (i) R1. La conservation, la valorisation et la commercialisation des produits halieutiques sont améliorées, (ii) R2. La production halieutique (pêche/pisciculture) est développée par des pratiques durables et (iii) R3. Les services techniques gouvernementaux et les organisations professionnelles sont impliqués dans le programme et leurs capacités sont renforcées. 120 campements de pêche et / ou villages de pêche ont été identifiés avec la Direction Nationale de la Pêche comme sites d'intervention du projet.

Ce projet représente le premier volet d'intervention du Programme de Renforcement de la Sécurité Alimentaire au Mali (PRORESA), financé par le 11^{ème} FED pour la période 2016-2021. L'objectif général auquel entend contribuer le programme PRORESA est la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables au Mali.

L'objectif spécifique de ce volet est d'améliorer les revenus des populations par un appui au développement de la filière halieutique.

Trois résultats sont attendus :

- la conservation, la valorisation et la commercialisation des produits halieutiques sont améliorées ;
- la production halieutique (pêche et pisciculture) est développée par des pratiques durables ;
- les capacités des services techniques gouvernementaux et des organisations professionnelles et leur interaction avec les autres acteurs de la filière sont renforcées.

Le PAFHa est financé par l'Union européenne (Convention de Subvention (ref N°2016/375-160)) pour un coût total initial du Projet se chiffre à 8 millions d'euro (soit 5,248 milliards de FCFA sur une durée de six (6) 2016-2021. Il a été prorogé de deux (2) ans avec un financement additionnel de 2,5 millions d'euro, soit un coût total révisé de 10,5 millions d'euro (soit 6,888 milliards de FCFA).

Le Projet est localisé dans le District de Bamako et dans les régions de Ségou et Mopti.

Séance de travail à la Mairie de Ségou

En prélude à la visite des réalisations physiques du Projet, l'équipe de la mission a effectué une rencontre avec le Secrétaire Général de la Mairie, en compagnie pour la circonstance du Point Focal du PAFHa de la Mairie et du Chargé de suivi des travaux. Après la présentation des objectifs la mission, le SEGAL a brièvement exposé les réalisations du Projet livrées à la Mairie, notamment cinq (5) marchés de poisson et les unités de fabrication de glace. Enfin, ce fut la validation du programme de visite des réalisations.

Visite des réalisations physiques

Visites des marchés à poisson réhabilités dans la ville de Ségou

Il est important de noter que cinq marchés réhabilités ont été choisis sur la base des conclusions de l'atelier de concertation qui a regroupé l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus d'aménagement des marchés, à savoir : les services techniques de l'Etat, (Direction Régionale de la Pêche, Direction Régionale du Génie Rural et Direction Régionale de l'Urbanisme), les mareyeuses, les gestionnaires de marchés, les élus et services techniques de la Mairie de Ségou.

Les travaux de réhabilitation des 5 marchés à poisson ont été réceptionnés provisoirement le 29 août 2019. Quelques réserves mineures ont été relevées et devant être corrigées avant la réception définitive.

Lesdits travaux sont relatifs à la rénovation des installations (hangars) et les dispositifs d'assainissement avec borne fontaine permettant le rinçage du poisson sur place.

D'après les informations reçues, ces aménagements touchent directement 157 mareyeuses (grossistes et détaillantes).

Trois marchés réhabilités sur les cinq ont fait l'objet de visite par la mission. Il s'agit du marché Château, du marché de l'autogare I et du grand Marché. Les visites ont été effectuées en compagnie.

Visite du marché Château

L'équipe de la mission accompagnée du Point Focal du PAFHa de la Mairie et du chargé de suivi des travaux de la Maire et d'autres acteurs impliqués dans la gestion du projet se sont rendues au marché château de Ségou. La délégation a visité les infrastructures réalisées au niveau du marché (deux hangars, une adduction d'eau, une aire de rinçage du poisson) et échanger avec Mme Bintou COULIBALY, la Présidente de l'Association « DEMETON ».

La Présidente a salué les travaux réalisés, qui contribuent selon elle à amélioration des conditions de vente du poisson. Aux dires Mme COULIBALY, avant l'intervention du PAFHa, les poissons étaient vendus sur terre battue. Les toits des hangars étaient faits avec des vieilles tôles. Le projet est venu corriger l'ensemble de ses problèmes tout en les offrant deux nouveaux hangars de dimension différentes (petit et grand) avec des toitures en tôles de qualité. Le sol est bien bétonné avec des étalages en appui pour une meilleure hygiène des poissons.

Le petit hangar est destiné aux petits détaillants de poissons. Par contre le grand hangar est occupé en même temps par les grossistes et les petits détaillants. Le marché compte dix (10) grossistes dont la présidente qui ravitaillent certains grossistes de Fana, Konobougou, Bamako et 76 détaillantes.

Le grand hangar comprends une aire de rinçage de poissons de 3/3m composé d'une fontaine d'un puisard de 3,5 m de profondeur, mais non fonctionnelle pour le moment. La Mairie a rassuré la mission que les démarches administratives sont en cours afin de le rendre opérationnel.

La Présidente a par ailleurs, informé la délégation que les membres de son Association ont bénéficié de soixante (60) bacs de la part du Projet pour le transport des poissons et d'une formation à Teriabougou sur les techniques de traitement du poisson frais et fumé.

Cependant, elle a souligné les difficultés et contraintes liées :

- aux intempéries (pluie, vent et soleil) faute de toiture sur la devanture des hangars construits ;
- à la collecte des eaux usées (absence de réseau de drainage de l'eau) ;
- à l'insuffisance de la glace pendant la saison chaude ;
- au manque d'un magasin de conservation des poissons frais non vendus ;
- à l'insuffisance de ressources financières pour le fonds de roulement.

Il est important de noter que le marché est approvisionné en poissons à partir de Koumbi (Macina) et beaucoup d'autres villages voisins.



Vues du marché Château

Marché de l'Autogare I

Les infrastructures réalisées sont similaires à celles du marché château (deux hangars, une borne fontaine, une aire de rinçage du poisson).

Après la visite des réalisations, la délégation a échangé avec les représentants du Comité de Gestion du marché et quelques mareyeuses (grossistes et détaillantes).

Au cours de l'entretien, elles ont apprécié la réhabilitation de leur marché et leur participation à une formation à Teriabougou sur les techniques de traitement du poisson frais et fumé. Le marché compte vingt (20) grossistes et plus de 80 détaillantes.

Contrairement au marché château, les bénéficiaires n'ont pas mis en place une Association.

Au titre des difficultés rencontrées, elles ont signalé les intempéries idem au marché château, à savoir, la non fonctionnalité de la borne fontaine devant alimenter l'aire de rinçage.



Vue du marché de l'Autogare I

En termes d'attentes, elles ont sollicité l'opérationnalisation de la borne fontaine et un appui financier en termes de fonds de roulement pour les aider à fructifier leur activité.

L'équipe de la mission aux bénéficiaires de diligenter la création de leur Association.

Grand Marché

Au passage de la délégation, le marché était vide avec la présence d'une seule mareyeuse. Les constats, les difficultés et les attentes sont les mêmes que pour les autres marchés visités.

En conclusion, les réalisations du PAFHa ont permis de doter chaque marché d'une borne fontaine, une aire de rinçage du poisson et les toitures réhabilitées, permettant aux mareyeuses de se réappropriier les espaces de vente couverts.



Vue du grand marché avec adduction d'eau et aire de rinçage de poissons

En perspective, des équipements sont également prévus pour faciliter les opérations réalisées sur ces espaces, notamment à travers la fourniture de bacs gerbables sur les sites pratiquant une activité de gros (marchés ex-autogare site 2 et Château) et une action pilote d'installation d'une chambre froide solaire au niveau du marchés ex-autogare site 2 (pour la conservation des restes de poissons non vendus). Des tests de présentoirs sont également prévus.

Au titre des constats, on note entre autres que : (i) les aires de rinçage ne sont pas fonctionnelles (les branchements des points d'eau au réseau de la Société Malienne de Gestion de l'eau Potable (SOMAGEP) ont été réalisés), mais les démarches administratives sont encouragées pour les ériger sous statut de bornes fontaine, (ii) les puisards sont installés à l'intérieur des hangars au-dessous des aires de rinçage, avec des capacités insuffisantes (profondeur : 3,5m, largeur 3m et longueur 3m) par rapport aux besoins des marchés, toute chose qui pourrait entraîner des difficultés de vidanges dans le futur.

Visite de l'Unité de production de glace en containers

L'unité de production de glace a été installée au cours du mois de novembre 2019. Elle est composée d'une chambre froide, un groupe électrogène de 75 kva et d'un hangar.

Au cours de la visite, la mission a été informée que : (i) des tests de fonctionnement réalisés ont montré qu'elle produit 85 barres de glace de 22 à 25 kg en moyenne en 7 h de fonctionnement, soit environ 1,9 tonnes par cycle. La capacité de production maximale de l'unité est de 5,6 tonnes par jour en réalisant 3 cycles par jour et (ii) le Dossier d'Appel d'Offres pour la délégation de gestion de l'unité par la Mairie est en cours de validation par la Direction Régionale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public de Ségou (DRMP-DSP).



Vue de l'Unité de production de glace en containers

Séance de restitution des visites avec les services techniques de la Mairie

Au terme des visites, la mission a procédé à la restitution. Les échanges ont essentiellement tourné sur le point d'exécution des marchés et le mode de gestion des infrastructures réalisées. Il est ressorti que :

- tous les cinq (5) marchés ont été réceptionnés provisoirement ;
- les élus et agents de la Mairie ont été formés sur les outils de délégation de gestion ;
- les démarches sont en cours pour la délégation de gestion de l'unité de fabrique de glace et la transformation des adductions d'eau en bornes fontaines publiques et la délégation de leur gestion aux Comités de Gestion des marchés en vue de leur permettre d'avoir un tarif de l'eau subventionné pour faciliter la revente.

Aussi, la mission a noté que des réflexions sont en cours sur les possibilités d'équipement complémentaire des marchés (chambre froide solaire, bacs gerbables de manutention et conditionnement).

B- Région de Mopti

Dans la région de Mopti, la mission a suivi le PAFHa.

Visite de courtoisie au Gouvernorat de Mopti

L'équipe de la mission s'est entretenue avec le Conseiller aux Affaires Economiques et Financières (CAEF) du Gouverneur de Mopti. Les échanges ont porté sur les objectifs de la mission et le programme de visite des réalisations physiques des P/P dans la région.

Par ailleurs, le CAEF a déploré le manque de visibilité dans la mise en œuvre de certains P/P et suggéré davantage l'implication des autorités régionales dans la mise en œuvre des P/P.

Projet Appui Filière Halieutique au Mali (PAFHa)

Visite des réalisations physiques

Visite du chantier du port de pêche de Mopti

Accompagnée par les structures impliquées dans le suivi des travaux (Office de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture dans le Delta Intérieur du Niger/ODPA-DIN, Mairie de la Commune Urbaine de Mopti, la DRP de Mopti) et les représentants des Entreprises et du bureau de contrôle chargé des travaux, l'équipe de la mission s'est rendue sur le chantier.

L'Avant Projet Détaillé (APD) des travaux est organisé autour de 4 lots, pour un coût total de 285,363 millions de F CFA et un délai d'exécution de 150 jours (5 mois) à savoir :

- lot 1 : Réalisation d'infrastructures dans la zone de marché ;
- lot 2 : Travaux d'achèvement des bâtiments initiaux ;
- lot 3 : Travaux d'achèvement de l'administration ;
- lot 4 : Travaux de réalisation de la nouvelle fabrique de glace.

Les travaux des lots 1 et 4 sont exécutés par l'Entreprise Afrique Travaux et ceux des lots 2 et 3 sont exécutés par le Groupement GPK/CTS. L'attribution des lots 1 à 3 aux entreprises retenues a été réalisée en septembre 2019 sur la base des travaux d'une commission réunissant l'ODPA-DIN, la Mairie de la Commune Urbaine de Mopti, la DRP, le PAFHa et le bureau d'études en charge de la conception des aménagements.

D'après les informations, le Gouvernorat, en lien avec l'ODPA-DIN et la Mairie de la Commune urbaine de Mopti ont pris des dispositions pour libérer les espaces (occupés illégalement) au cours du dernier trimestre de 2019 pour le démarrage des travaux. Malgré cela quelques récalcitrants sont encore sur le site.

Les plans du lot 4 ont dû être revus pour assurer la spécialisation de cette infrastructure dans la production de glace et permettre l'installation des 2 unités de production de glace en container prévues pour Mopti.

A titre de rappel, le projet a démarré le 30 novembre 2019 et prendra fin le 30 avril 2020 (05 mois).

Au cours de la visite, l'équipe de la mission a été édifiée sur l'ensemble des travaux programmés. Le port est implanté sur un espace de 3 hectares.

La visite a porté sur :

- trois (3) bassins d'assainissement des eaux usées qui ont chacun un rôle spécifique. Le premier fait la filtration de l'eau le deuxième la décantation et le troisième le traitement. Après cette chaîne, les eaux usées sont rejetées dans le fleuve.
- les travaux de réhabilitation du hangar de fumage avec la terrasse comportant 4 bassins et huit (08) fours ;
- 02 unités de production de glace de 84 barres de 25 kg avec un groupe électrogène chacune en attente d'être installée ;
- un (01) séchoir (sur six (06) en cour de fabrication) composé d'une aire de séchage de poisson aménagée ;
- les travaux de réhabilitation du bloc technique ;
- les travaux d'achèvement (toiture, l'électricité le crépissage, peinture, électricité, béton de forme etc.) de deux (02) hangars de réceptions de poissons ;
- les travaux au stade des fondations de deux (02) blocs de six (6) latrines ;
- les travaux de construction de la zone de marché composés de deux (02) hangars de marché de poissons ;
- les travaux de construction de deux (02) hangars dont le 1^{er} sert de ramendage c'est à dire le montage et la réparation des engins de pêche (filets, hameçons) et le 2^{ème} destiné à la construction navale (fabrication et entretien des pirogues).

En outre, il est prévu entre autres, des travaux de réhabilitation des talus, de réhabilitation de trois (3) magasins et d'aménagement de la cours (pavage par endroit, éclairage et verdure).



Vues des travaux de réhabilitation du port de pêche de Mopti

Visite des travaux de réhabilitation des bureaux de l'Office de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture dans le Delta Intérieur du Niger (ODPA-DIN)

La réhabilitation des bureaux de l'ODPA-DIN est une recommandation voulue par les acteurs de la filière halieutique, afin de permettre à la structure d'assurer sa mission et son autorité sur cet espace (port de pêche).

A titre de rappel, les travaux ont été suspendus à hauteur de 97% par le Projet d'Appui au Développement de la Pêche continentale dans le delta central du Niger (PADEPECHE).

L'infrastructure est un bâtiment R+1 comprenant une vingtaine de bureaux, une salle polyvalente et une salle de conférence.

Les travaux concernent, notamment la réparation des fissures, l'installation des climatiseurs, la peinture, les placards et la clôture de la cour.

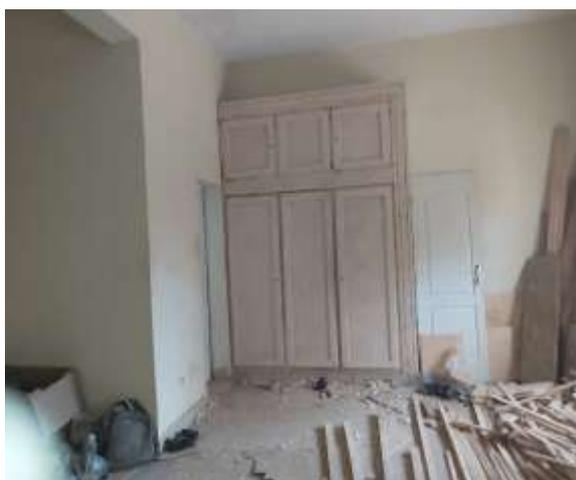
Au titre des constats, hormis l'occupation anarchique du site par quelques récalcitrants au passage de la mission, on peut retenir l'évolution satisfaisante des travaux de réhabilitation/finalisation d'une zone de marché, des hangars de réception et de pesées des marchandises, des hangars de stockage, d'une zone de séchage, d'un hangar de fumage, des hangars de réparation de pirogues et ramendage des filets, d'un bâtiment devant abriter les 2 unités de production de glace en container et du bâtiment administratif abritant l'ODPA-DIN.

Le taux d'exécution des travaux par lot se présente comme suit :

- lot 1 : Réalisation d'infrastructures dans la zone de marché : 9,92% ;
- lot 2 : Travaux d'achèvement des bâtiments initiaux : 26,06% ;
- lot 3 : Travaux d'achèvement de l'administration : 33,20% ;
- lot 4 : Travaux de réalisation de la nouvelle fabrique de glace : 2,05%.

L'état d'avancement général des Lots 1 et 4 est de 7,60% pour un délai consommé de 42%. celui des lots 2 et 3 est de 29,49% pour un délai consommé de 42%.

Le principal constat qui se dégage de la visite est le retard dans l'exécution des travaux par les Entreprises et l'utilisation du chantier par de tierces personnes.



Vues des travaux de réhabilitation du siège de l'ODPA-DIN

A cet effet, la mission a formulé les recommandations suivantes

- faire le balisage/délimitation du projet ;

- déguerpier tous les occupants de l'espace du projet tout en les sensibilisant ;
- faire le travail conformément au cahier de charge ;
- accélérer les travaux pour respecter le délai des clauses du contrat.

Centres Régionaux de Recherche Agronomique (CRRA) de Mopti

Séance de travail avec le Directeur du CRRA

L'équipe de la mission en compagnie du Directeur Régional de la Pêche de Mopti s'est entretenue avec le Directeur du CRRA et le Chargé du suivi du PAFHa. Au cours de la rencontre, l'équipe a présenté les objectifs de la mission. Après cette intervention, le Directeur du Centre a passé en revue les principales réalisations du PAFHa (élevage en cages flottantes) au compte de sa structure. Il s'agit de l'installation de 18 cages flottantes expérimentales réparties entre les sites de Pagou (Mopti), Molodo et Markala (Ségou).

La mission s'est poursuivie par la visite des réalisations.

Visite des réalisations

La visite du site de Pagou n'a pas pu être effectuée, compte tenu des difficultés d'accès au passage de la mission. La mission a bénéficié de l'accompagnement des agents du CRRA pour les visites qui ont concerné :

- la rénovation de l'écloserie : réhabilitation de la salle d'incubation ;
- un château et trois (3) forages ;
- un (1) compresseur ;
- trois (3) bassins avec des capacités respectives de 400 m³, 200 m³ et 100 m³ ;
- la fourniture de 1 200 alevins de carpes ;
- un (1) moulin à maïs (fabrication de l'aliment poisson) ;
- une (1) Granuleuse ;
- une (1) pirogue avec hangar et moteur hors-bord
- divers matériels et équipements de bureau (3 ordinateurs portables, 2 imprimantes dont 1 en couleur, 1 caméra photo numérique, 1 GPS, divers petits matériels de labo et de consommables) ;
- petits équipements (mesure des paramètres physico chimique de l'eau, thermomètre, oxymètre, balance électronique, balance cadran, microscope binoculaire).

Cette visite a permis à l'équipe de la mission d'être édifiée sur la nature des diverses interventions du PAFHa au profit du CRRA de Mopti.

Cependant, les difficultés et contraintes ci-dessus ont été énumérées :

- le problème de sécurisation des installations (18 cages)
- la couverture des étangs/bassins pour freiner la prédation aérienne (oiseaux piscivores) ;
- le problème de connexion internet (modem) ;
- le besoin de renforcement des capacités des acteurs ;
- le problème dans la supervision des activités au niveau de certains sites d'enquêtes, compte tenu de l'insécurité ;
- le manque de ressource pour la mise en place d'une base de donnée (saisie et traitement).



Vues des réalisations au niveau du CRRA

Visite de la pisciculture communautaire du village de Diaby

En compagnie du Directeur Régional de la Pêche de Mopti, la mission a été accueillie par les membres de la Société Coopérative «Terriya ». Il est ressorti des échanges, que la Société compte trente-six (36) membres dont 13 femmes. Elle exploite une superficie de 3 ha dont 1 de façon permanente.

Aux dires des bénéficiaires, leur Société a commencé de bénéficier des appuis du PAFHa depuis 2017. Il s'agit entre autres : (i) des appuis en alevins, (ii) des formations sur les techniques de la pisciculture artisanale (composteurs, alevinage, grossissement). L'appui du Projet a contribué à l'augmentation de la production de poisson de plus de deux (2) tonnes par récolte.



Vue du plan d'eau du village de Diaby

Ils ont aussi signalé les contraintes relatives à la sécurisation du site contre les voleurs, les animaux, les grenouilles et les serpents et un besoin d'écloserie artisanale et d'une unité de fabrication d'aliment poisson flottant.

Visite de la pisciculture communautaire du village de Dialango

Le plan d'eau est géré par un Comité de Gestion composé par les villageois.

Au cours de la visite et des échanges, il est ressorti que les bénéficiaires sont à leur première édition et ils ont bénéficié des appuis du PAFHa en termes d'alevins, de divers petits matériels de pisciculture (éperviers, filets, brouette, petite nasse etc.) et d'une formation sur les techniques de la pisciculture artisanale.

Les bénéficiaires ont signalé les difficultés et contraintes relatives au tarissement du plan d'eau et la non sécurisation du site, avant d'émettre le besoin de 2 forages pour résoudre le problème d'alimentation en eau du site et la dotation en aliment poisson.



Vue du plan d'eau du village de Dialango

Le principal constat à la suite de la visite se résume à insuffisance d'eau et au besoin de sécurisation du site.

A cet effet, l'équipe de la mission a suggéré aux bénéficiaires de surcreuser le point d'eau après la récolte, afin de résoudre le problème du tarissement, dans la mesure où le PAFHa a exclu d'intervenir pour cette activité du fait du rapport coût/bénéfice qui n'est généralement pas favorable (coûts très importants du surcreusement).

Séance de travail avec l'UGP

La mission a tenu une séance de travail avec le coordinateur du Projet. L'équipe de la mission a procédé à la restitution des visites de terrain dans les régions de Ségou et de Mopti.

En résumé, on note une bonne appréciation des réalisations du Projet au niveau des services techniques et des bénéficiaires, malgré les préoccupations et les attentes soulevées par les acteurs.

En retour, le Coordinateur a apprécié la restitution de la mission de terrain avant de procéder à une brève présentation du projet, de son état d'avancement global et des mesures/solutions envisagées en perspective pour améliorer davantage les infrastructures réalisées. On peut retenir entre autres :

- (i) le retard dans le démarrage des travaux de réhabilitation du port de pêche de Mopti à cause de l'occupation illicite du site, (ii) la prorogation du projet de deux (2) ans avec un financement additionnel de 2,5 millions d'euros, (iii) la création d'une antenne régionale du Projet à Mopti, (iv) les problèmes liés au rempoissonnement autonome des mares par les bénéficiaires, (v) le lancement du processus de délégation de l'unité de glace de Ségou et (iv) la réalisation de travaux

complémentaires au niveau des marchés de Ségou (couverture des travées, carrelage, étables etc.), l'installation d'une chambre froide solaire, la dotation en petit équipements etc.

Réalisations physiques

L'année 3 du Projet qui vient de s'écouler à marquer l'atteinte d'une certaine vitesse de croisière dans la mise en œuvre des activités du Projet. La totalité des activités a été engagée et certains résultats sont désormais palpables sur le terrain. Sur la base de ces résultats et des recommandations de l'évaluation à mi-parcours/Mid Term Review (MTR) qui s'est déroulée pendant la période, des chantiers de capitalisation des expériences du PAFHa ont été initiés et seront conduits de façon continue jusqu'à la fin du Projet.

Les principales réalisations sont les suivantes :

❖ **volet appui des acteurs de la filière à l'amélioration de la conservation, de la transformation et de la commercialisation des produits halieutiques.**

- formation d'un grand nombre de transformatrices à Teriya Bugu (cercle de Bla) et à Mopti ;
- un appui-conseil et accompagnement des acteurs sur le terrain.

❖ **volet infrastructures**

- réhabilitation de 5 espaces de vente (marchés) de la ville de Ségou avec des dispositifs est effective ;
- installation d'une unité de glace à Ségou
- travaux de réhabilitation du nouveau port de pêche en cours à Mopti ;
- réhabilitation des bureaux de l'ODPA-DIN (en cours) à Mopti ;
- 2 unités de production de glace en attente d'abri à Mopti.

❖ **volet connaissance de la chaîne de valeur**

- formation des agents DRP à l'utilisation des outils du Projet d'Appui Institutionnel au Secteur de l'Elevage et de la Pêche (PAISEP) pour la collecte des prix des produits halieutiques sur les marchés ;
- une étude de marché auprès des consommateurs de Bamako, Ségou et Mopti, et une étude de caractérisation des flux de poisson frais et de glace dans le Delta Intérieur du Niger (DIN).

Noter que nos rapports du Projet présentent des tableaux équivalents pour le Résultat 1 et pour le Résultat 3 également.

Progrès des indicateurs Résultat 2 : La production halieutique (pêche /pisciculture) est développée par des pratiques durables

Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i> (2017)	Valeur année N-1 (2018)	Valeur année N (2019)	Cible année N (2019)	Cible finale (2021)

IOV.R2.1 : Rendement à l'hectare des plans d'eau communautaires appuyés par PAFHa (kg/ha) ;	71**	ND (campagne 2018/19*)	449	200	300
IOV.R2.2 : Rendement moyen par mode de production piscicole privé - Etang en terre ou bassin (kg/ha) - Rizipisciculture (kg/ha) - Cages flottantes (tilapia) (kg/m ³) - Bacs hors sol (clarias) (kg/m ³)	5.000* ND ND 28	ND (campagne 2018/19)	3.866 817 7,5 63	5.750 200 15 28	7.500 500 30 40
IOV.R2.3 : Pourcentage de pisciculteurs privés formés et appuyés ayant adopté les bonnes pratiques par mode de production piscicole - Producteur étang ou bassin - Rizipisciculteur - Producteur cages flottantes - Producteur bacs hors sol	0 0 0 0	ND (campagne 2018/19)	46 83 NA NA	50 50 50 50	100 100 100 100
IOV.R2.4 : Pourcentage de pisciculteurs dont la demande en alevins de souches améliorées est satisfaite dans la zone d'intervention du projet	ND	27	52	ND	70
IOV.R2.5 : Pourcentage de pisciculteurs dont la demande en aliment poisson performant à faible coût est satisfaite dans la zone d'intervention du projet	ND	24	40	ND	70
IOV.R2.6 : Marges brutes*** par mode de production piscicole privé - Pisciculteur étang/bassin - Rizipisciculteur (Fcfha/ha) - Pisciculteur cages flottantes - Pisciculteur bac hors sol	ND ND ND ND	ND (campagne 2018/19)	NS 460.00 0 NS NS	ND ND ND ND	ND ND ND ND
IOV.R2.7 : Pourcentage de pêcheurs de la filière halieutique appuyés par le PAFHa qui appliquent les bonnes pratiques de la pêche durable**** - Dont région de Ségou - Dont région de Mopti	ND ND	ND ND	31 10	30 30	80 80
IOV.R2.8 : Surface en ha de zones de pêche collective mises en défens***** - Dont région de Ségou - Dont région de Mopti	ND ND	0 0	2.048 1.696	ND ND	ND ND

État d'avancement des principales des activités (Idem ; ce tableau reprend les activités du Résultat 2, mais des tableaux équivalents existent pour le R1 et le R3)

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
A02.01 Actualiser le diagnostic de base du potentiel halieutique et des acteurs de la filière à Ségou et Mopti				
<i>Etude de base conjointe des sites d'intervention ciblés</i>	X			

A02.02 Développer de manière durable la production piscicole extensive et semi-intensive				
<i>Appui et développement des sites piscicoles extensifs et semi-intensifs</i>		X		
<i>Appui à l'amélioration de la production et de la disponibilité des intrants</i>		X		
<i>Développement d'élevages en cages et de rizipisciculture rentables</i>		X		
A02.03 Développer de manière durable la production issue de la pêche				
<i>Développement des zones en défens et des zones de frayères</i>		X		
<i>Suivi évaluation de la dynamique de la pêche dans le DIN</i>		X		
<i>Diffusion des textes de lois et réglementaires et des pratiques de pêche responsable</i>		X		

Réalisations financières

Entièrement financé par l'Union Européenne, le cumul des décaissements enregistrés au 31 décembre 2019 s'élève à 3,89 millions d'euros (2,553 milliards de F CFA) sur un financement acquis initial de 8 millions d'euros (5,248 milliards de F CFA), soit un taux de décaissement de 48,65%.

Par ailleurs, projet a bénéficié d'un financement additionnel de 2,5 millions d'euro, suite à sa prorogation de deux (2) ans.

Le système de suivi-évaluation du Projet

Le Projet dispose d'un Spécialiste/Expert en Suivi-Evaluation, d'un cadre logique assorti d'une situation de référence. Le Système de Suivi-Evaluation (SSE) est axé sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et est bâti autour de 25 indicateurs dont le renseignement (collecte de données et traitement) est reparti entre les acteurs chargés de la mise en œuvre du Projet.

Le processus est sanctionné par la production d'un rapport d'activités annuel.

C- Région de Sikasso

Dans cette région le Projet suivi est relatif aux travaux d'aménagement de la traversée de la ville de Sikasso et (ii) Programme de développement Energie Biocarburant.

Visite de courtoisie au Gouvernorat de la région

La mission a débuté par une visite de courtoisie au Gouvernorat. L'équipe a été reçue par le Directeur de Cabinet, en présence du CAEF et du CAAJ. A l'entame de la rencontre, le Chef de mission a présenté les objectifs de la mission et les Projets/programmes à visiter dans la région.

Le Directeur de Cabinet et ses collaborateurs ont rassuré la mission d'un meilleur accompagnement des autorités pour booster les travaux. Ils ont par la suite déploré le faible niveau de communication sur l'exécution des P/P dans la région, avant de souhaiter la diligence dans la réalisation des différents P/P en cours d'exécution, notamment ceux relatifs aux infrastructures routières dans le but de soulager les populations des désagréments causés par les travaux et d'améliorer la mobilité.

Il convient aussi de signaler que, les autorités régionales ont apprécié les missions de suivi régulier des projets inscrits au Budget Spécial d'Investissement (BSI), y égard à l'importance de leurs interventions dans l'amélioration du bien-être des populations.

Enfin, il importe de noter que, la mission a été informée de la visite des chantiers des Projets routiers par le Gouverneur de région.

Projet d'aménagement en 2x2 voies de la traversée de la ville de Sikasso

Le Gouvernement du Mali a toujours accordé une attention particulière à l'aménagement et au développement des infrastructures de transport en vue d'assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays, ainsi que la modernisation des infrastructures urbaines.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) et son plan d'action adoptés par le Gouvernement du Mali en octobre 2015 et des actions prioritaires y afférentes, le Ministère de l'Équipement et du Désenclavement a programmé sur la période 2016-2018, un certain nombre de projets routiers prioritaires parmi lesquels le projet d'aménagement en 2x2 voies de la traversée de la ville de Sikasso.

La réalisation de ce projet est conforme aux objectifs du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD) 2016-2018 et s'inscrit en droite ligne de la vision du Président de la République et de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre, Chef du Gouvernement.

L'objectif global du projet est de contribuer au désenclavement intérieur et extérieur et à la croissance économique de notre pays.

De façon spécifique, il vise entre autres à : (i) améliorer le désenclavement des pays sans façade maritime vers les ports de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo ; (ii) promouvoir les activités économiques et le développement du secteur privé ; (iii) réduire les coûts généralisés de transport grâce aux actions et mesures de facilitation du transit et transports routiers et à l'amélioration de l'état des routes ; (iv) améliorer la durabilité des investissements par le contrôle des charges à l'essieu.

Les travaux portent sur l'aménagement en 2x2 voies de la traversée de la ville de Sikasso pour une durée de 18 mois. La maîtrise d'ouvrage Déléguée est assurée par le Ministère des Infrastructures et de l'Équipement (MIE).

Le coût du Projet (travaux et contrôle) s'élève à 21,151 milliards de FCFA (19,112 milliards pour les travaux et 1,052 milliard pour le contrôle et la surveillance), le Gouvernement de la République du Mali (GRM) contribue à hauteur de 1,151 milliard de FCFA et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour 20 milliards de FCFA.

L'Accord de prêt n°20160604/PR ML 2016 19 00 a été signé le 15 décembre 2016 à Bamako comme suit :

- prêt concessionnel : 10 milliards de FCFA HT, soit 47,3% ;
- prêt souverain à condition de marché : 10 milliards de FCFA HT, soit 47,3% ;
- Budget de l'Etat : 1 milliard 151 millions de FCFA HT, soit 5,4% ;
- taxes estimées à 3 milliards 807 millions de FCFA.

Les travaux sont exécutés par la CSE et le contrôle est assuré par le Bureau Conseil - Ingénierie et Recherche Appliquée (CIRA-SA).

Les caractéristiques techniques des travaux sont les suivantes :

Section urbaine de la RN7

- longueur de la route : 4,6 km
- plateforme : 23,50 m
- TPC en pavés autobloquants : 3 m
- chaussée en béton bitumineux (Ep : 7 cm) : 2 x 7 m
- BDG en béton bitumineux : 2 x 2,5 m
- Bandes cyclables en béto bitumineux : 2 x 2,5 m et en perré maçonné dans la traversée du bas fonds (2 x 1,0 m) ;
- caniveaux : en maçonnerie de moellon et en béton armé (sous trottoirs)
- couche de fondation en grave concassée 0/31,5 : 25 cm
- couche de base en grave bitume 0/20 : 15 cm.

Avenue LOURY

- longueur de la route : 1,7 km
- plateforme : 11 à 14 m
- chaussée en béton bitumineux (Ep : 5 cm) : 2 x 3,5 m
- accotement en béton bitumineux : 2 x 2,00 m
- bermes non revêtues : 2 x 1,5 m
- caniveaux en béton armé (sous trottoirs)
- couche de fondation en graveleux latéritique : 20 cm
- couche de base en grave concassée 0/31,5 : 20 cm.
-

Rues adjacentes

- longueur totale : 0,7 km
- plateforme : 7 à 10 m
- chaussée en pavés (Rue Kélétigui) : 2 x 5 m
- chaussée en pavés (autres rues) : 2 x 3,5 m
- caniveaux en béton armé (sous trottoirs)
- couche de fondation en graveleux latéritique : 20 cm
- couche de base en graveleux latéritique : 20 cm
- lit de sable : 4 cm.

Séance de travail avec le Directeur Régional des Routes de Sikasso

En prélude à la visite des chantiers, le Directeur Régional des Routes a présenté à l'équipe de la mission, la description des aménagements prévus dans le cadre de ce projet, l'état d'avancement des travaux et les principales difficultés et contraintes. Les travaux ont démarré le 04 juin 2018.

Visite des réalisations du Projet

En compagnie du représentant de la Direction Régionale des Routes, la mission a parcouru le long des tronçons à savoir :

- le dédoublement en 2x2 voies de la section urbaine de la RN7 sur une distance de 4,6 km ;
- l'élargissement de l'Avenue LOURY (du monument de Paysan Noir à la Place des Martyrs) sur une distance de 1,7 km.

La visite a commencé par les travaux de dédoublement en 2x2 voies à partir du PK0 (carrefour de l'intersection RN7xRN11 (carrefour Bougouni-Koutiala) au carrefour de l'intersection RN7xRN10 (carrefour Lamissa BENGALY), avec des arrêts par endroit suivis d'explication/échanges sur la nature des travaux qui seront réalisés et leur état d'avancement.

Les arrêts ont surtout ciblé certains points critiques où les travaux des ouvrages (dallos) étaient en cours (les ouvriers de l'Entreprise travaillaient à pied d'œuvre sur certains ouvrages) et l'intersection du dédoublement avec l'Avenue LOURY.

La visite a pris fin par le parcours des travaux d'élargissement de l'Avenue LOURY.

Au terme de la visite, le principal constat qui se dégage est relatif au retard enregistré dans l'exécution des travaux avec un taux d'avancement global de 51% pour un délai consommé de 95,43% au passage de la mission.





Vues des travaux du Projet d'aménagement en 2x2 voies de la traversée

Séance de travail avec le Chef du Projet

Au cours de la rencontre, l'équipe a procédé à la restitution de la visite de terrain. Après cette intervention, le Chef du Projet a fait un bref rappel de l'historique du projet et de son état d'avancement actuel avec un accent particulier sur les difficultés rencontrées. Ainsi, on peut noter entre autres :

- le retard dans l'exécution des travaux ;
- les faiblesses dans l'organisation des travaux au démarrage des travaux, ce qui entraîné la lettre de mise en demeure dès le mois de janvier 2019;
- le retard dans l'obtention des exonérations au niveau de la Direction Générale des Douanes ;
- la suspension des travaux pendant la saison des pluies durant la période du 16 août au 20 octobre 2019.

On note également que le retard dans l'exécution des travaux s'explique aussi par des faiblesses dans l'organisation des travaux au démarrage, le retard dans l'obtention des exonérations, dans l'acheminement des explosifs et l'autorisation de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines pour l'exploitation des gravions.

La fin des travaux est prévue pour le 07 mai 2020, suivant le nouveau planning transmis par l'entreprise, accompagné d'une demande de prolongation de délai de 3 mois.

Le chef du Projet a sollicité l'accompagnement du Ministère de l'Economie et des Finances pour la diligence de l'obtention des exonérations, afin de permettre l'exécution du projet dans le délai programmé.

Situation d'exécution physique

Le taux d'exécution des travaux est 51%.

Situation d'exécution financière

A la date du 30 octobre 2019, le décaissement cumulé du Projet se chiffre à 11,679 milliards y compris les avances de démarrage, soit un taux de décaissement de 55,22% sur le financement acquis 21,151 milliards de FCFA.

Système de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation du projet est assuré par le Directeur Régional des Routes de Sikasso.

Il est organisé autour des activités de participation aux réunions mensuelles regroupant les acteurs (entreprises, bureau de contrôle).

On note cependant que le système de suivi-évaluation du Projet n'est pas très opérationnel.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de la feuille de route le Coordinateur du Projet produit cinq (05) rapports trimestriels d'avancement de l'exécution du projet.

II- PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

- la diligence des réceptions définitives des travaux, afin de rendre opérationnel certaines infrastructures réalisées ;
- la prise de dispositions en vue de veiller au respect des délais contractuels des travaux ;
- aux actions de renforcement de la résilience des bénéficiaires face aux effets néfastes du changement climatique ;
- la diligence du processus de délégation de la gestion des infrastructures (PAFHa)
- la nécessité de renforcer la coopération et la concertation entre les services techniques locaux et les agents des différentes collectivités territoriales pour faciliter la compréhension des initiatives relevant de l'intérêt des populations ;
- la nécessité de réorientation les interventions futures (phases) de certains projets dans le souci d'améliorer davantage leur impact sur les conditions de vie des bénéficiaires ;
- l'engouement et la mobilisation des acteurs autour des infrastructures réalisées ;

- la nécessité de pérenniser les acquis des projets ;
- la pertinence et la perception des effets immédiats de certaines réalisations dans le développement socio-économique des zones visitées ;
- la nécessité de multiplier les missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau d'exécution de certains P/P ;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPDP par certains acteurs sur le terrain ;
- l'insuffisance voir l'absence de dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau du Projet d'aménagement en 2x2 voies de la traversée de la ville de Sikasso.

III. DIFFICULTES, RENCONTRES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/ Organismes responsables	Délai d'exécution
Projet Appui Filière Halieutique au Mali (PAFHa)					
1	Non opérationnalisation de certaines infrastructures (aires de rinçage, points d'eau/bornes fontaine, unité de glace)	-Absence de Délégué -Non érection des points d'eau sous statut de bornes fontaine	Diligenter le processus de délégation des équipement et les démarches administratives encours pour l'érection des points d'eau sous statut de bornes fontaine	PAFHa, Mairie de la Commune Urbaine de Ségou	Immédiat
2	Retard dans l'exécution des travaux par les Entreprises	Mauvaise organisation des Entreprises et du bureau de contrôle	- Accélérer les travaux pour respecter le délai des clauses du contrat - Fournir le planning d'exécution des travaux à la mission de contrôle pour le suivi	PAFHa, ODPADIN, Mairie de la Commune Urbaine de Mopti	Immédiat
Projet d'aménagement en 2x2 voies de la traversée de la ville de Sikasso					
1	Difficulté de l'obtention des titres d'exonérations	Retards importants dans le traitement des dossiers dans le cordon douanier	- Diligenter la délivrance des titres d'exonération - Solliciter l'intervention du Ministre de l'Economie et des Finances pour diligenter le traitement du dossier	MIE/MEF	Immédiat

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/ Organismes responsables	Délai d'exécution
2	Respect du délai contractuel des travaux par l'Entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Non prise en compte de la période hivernale de 2018 dans le délai d'exécution des travaux ; - Faiblesses dans l'organisation des travaux au démarrage des travaux, - Retards importants dans l'obtention des autorisations administratives d'exploitation de la carrière et d'importation des explosifs -Retards importants dans l'obtention des titres d'exonération dans le cordon douanier 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en demeure de l'Entreprise - Examiner la demande de prolongation de délai de l'entreprise - Diligenter la délivrance des titres d'exonération - Solliciter l'intervention du Ministre de l'Economie et des Finances pour diligenter le traitement du dossier 	MIE	Mai 2020

CONCLUSION

La présente mission de suivi physique et financier des Projets/Programmes s'est révélée d'une importance capitale. En effet, elle a permis au terme des visites de terrain et des échanges avec les bénéficiaires et les services techniques de constater de visu les réalisations physiques et financières des P/P et d'apprécier leur qualité.

Elle a aussi permis identifier les difficultés rencontrées et de formuler des recommandations et propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées.

Par ailleurs, l'équipe de la mission se réjouit de l'engouement et de l'engagement des différents acteurs autour des réalisations visitées. A cet effet, lesdites réalisations doivent être pérennisées compte tenu du fait qu'elles répondent aux besoins immédiats de développement de ces localités tout en améliorant les revenus des bénéficiaires.

Enfin, le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées contribuera sans nul doute à rationaliser davantage la gestion des investissements publics tout en favorisant le développement socio-économique.

ANNEXES

TDR

LISTE DES MARCHES

PAFHa

Marchés publics et subsides

Les attributaires des marchés publics sont repris dans le tableau suivant : Nom	Coordonnées	N° marché	Objet	Montant HT €	Date passation
AB_SERVICES	AB_SERVICES Niamakoro Face de la cité des enfants, Bamako Tél : 67 36 85 04	MLI309	Fourniture d'équipements informatiques et de télécommunication	46 855	12/11/2018
AFRICA BUSINESS SERVICES	AFRICA BUSINESS SERVICES Immeuble Fondation pour l'enfance BP E 3901 Bamako, Tel: 20 29 76 04/66 71 33 49	MLI319	Fourniture d'unités de production de glace en container et groupes électrogènes au Mali	215 550	03/05/2019
FOFY INDUSTRIES	FOFY INDUSTRIES Sogoniko Zone commerciale, Bamako Tel : 76 47 75 47	MLI320	Contrat cadre pour la fourniture de bacs gerbables destinés au conditionnement et au transport du poisson frais	121 654	18/04/2019
EQUIPEMENT INTER	EQUIPEMENT INTER Bamako Rue point carré Tél : 66 72 37 66	MLI321	Aménagement / réhabilitation de 5 marchés à poisson de Ségou	85 666	18/03/2019
Lot 1-Afrique Travaux BTP Lot 2 et 3 GBK SARL-CTS SARL	Afrique Travaux BTP Bamako, Hamdallaye ACI 2000 Tél 73.27.03.09 / 66.75. 21.44 GBK SARL-CTS SARL Bamako, Missabougou en face de l'hôpital du Mali ; Tél 66.24.64.64 / 76.40.22.40 / 93.53.00.00	MLI 327	Marché de travaux pour la Réhabilitation des aménagements non finalisés du port de pêche de Mopti (Lot1,Lot2,Lot3 et Lot4)	389 574	27/09/2019
SAFIEXCO	SAFIEXCO BPE 5232, Bamako, rue Djélibougou	MLI329	Suivi contrôle des travaux pour la Réhabilitation des aménagements non	19 132	02/08/2019

	Tél : 20 24 94 44 / 66 73 92 89		finalisés du port de pêche de Mopti		
AMATEGUE DOLO SARL	AMATEGUE DOLO SARL Badalabougou, Sema GESCO Tél : 20 23 03 19	MLI334	Acquisition et installation d'une chambre froide solaire et d'un présentoir réfrigéré à poissons	58 400	19/09/2019
CICORES MALI	CICORES MALI Bamako, ACI Bacodjicoroni Tél: 76 17 51 95 / 66 75 55 92	DDP N°018/P AFHA/2 019	Etude de marché / caractérisation de principaux déterminants de la consommation du poisson par les consommateurs de Bamako, Ségou et Mopti	17 498	30/09/2019
SANKE CONSTRUCT ION	SANKE CONSTRUCTION Ségou, Hamdallaye Tél : 76 23 75 60 / 66 76 08 46	DDP N°017/P AFHA/2 020	Réalisation d'un Hangar servant d'abri pour l'unité conteneurisée de fabrique de glace de Ségou	9 838	23/08/2019
ADVISE ALLIANCE MALI	ADVISE ALLIANCE MALI Bamako- Moribabougou Rue :184 Porte : 241 Tel : 75 38 20 52 / 77 45 57 43	DDP N°014/P AFHA/2 019	Etude des principaux circuits logistiques et commerciaux de la sous filère du poisson frais dans les régions de Mopti et Ségou	12 330	26/07/2019
ETS MOHAMED SIMPARA	ETS MOHAMED SIMPARA Bamako Tel : 76 17 48 63 / 66 78 49 68 ;	DDP N°012/P AFHA/2 019	Fourniture de tablettes tactiles, rallonges électriques, imprimantes et onduleurs	10 985	30/05/2019
SMART MEDIA	SMART MEDIA Hamdallaye ACI2000 près du rond-point Kwame Nkrumah BP E 2262 Bamako Mali Tél : 20.22.35.35	DDP N°029/P AFHA/2 018	Réalisation de reportages Vidéos dans le cadre du PAFHa	15 359	17/01/2019

Les bénéficiaires de subsides sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Direction Nationale de la Pêche (DNP)	MLI150441T /CSUB/004	Renforcer les capacités de la DNP et des DRP afin d'assurer efficacement les fonctions régaliennes d'information sur la filière, de promotion d'activités aquacoles et d'information sur le cadre législatif et réglementaire dans le cadre des activités du PAFHa	€ 664.000	23-mars- 18
Centre de Formation Professionnel en Aquaculture (CFPA) de Molodo	MLI150441T /CSUB/005	Renforcer le CFPA Molodo afin d'assurer efficacement la formation des différents types d'acteurs de la sous-filière de production piscicole et la multiplication de géniteurs de souches améliorées	€ 135.000	28-mars- 18

Institut d'Economie Rurale (IER)	MLI150441T /CSUB/006	Renforcement des capacités de l'IER, à travers son Programme Ressources Halieutiques afin d'assurer efficacement la production de données de recherche sous forme de référentiels pour le développement de la filière halieutique dans le cadre du PAFHa	€ 237.005	30-oct-18
Confédération Nationale des Sociétés Coopératives des pisciculteurs et aquaculteurs du Mali (CONASCOPA)	MLI150441T /CSUB/007	Renforcer les capacités de la CONASCOPA afin de fournir des services de qualité à ses membres et au PAFHa, notamment la promotion d'un approvisionnement local en alevins	€ 154.673	17-avril-19
TOTAL			€ 2.090.507	

Nom	Numéro de l'Accord	Objet de l'Accord	Montant Total (€)	Date passation
WETLANDS INTERNATIONAL MALI	MLI150441T/AP001bis /CSUB/001	Améliorer les processus de manutention, de conditionnement et de transport du poisson frais et transformé	€ 399.830	23-févr-18
G-FORCE	MLI150441T/AP002bis /CSUB/002	Appuyer la concertation et le développement de l'interprofession pour le renforcement de la bonne gouvernance de la filière halieutique	€ 100.000	21-févr-18
CARE	MLI150441T/AP003bis /CSUB/003	Développer de manière durable la production issue	€ 399.999	23-févr-18

Traversée Ville de Sikasso